



LE SYNDICALISTE

MILITANT FO

N°181 CIRCULAIRE CHIMIE

LE 30 SEPTEMBRE 2008

Revoyure salaires 2008

Triste obole...

Le 24 septembre 2008, s'est tenue à l'Union des Industries Chimiques (UIC), une réunion de revoyure sur les salaires minimum de la branche comme le prévoit l'article N° 6 de l'accord salaires 2008.

En présentation, l'UIC n'a eu de cesse de tracer un tableau négatif de la situation économique française et internationale, en ajoutant sans trembler, que même à ce jour le taux d'inflation diminuait fortement ... (sic).

La FEDECHIMIE CGTFO a rappelé que la croissance 2007 s'élevait à 4,9 % dans les Industries Chimiques en France, et qu'il y a eu dans le même temps 3 milliards d'euros d'investissement représentant 3,7 % d'un chiffre d'affaire global de 81,2 milliards d'euros... Curieusement, l'UIC nous vante (quand même) la progression des échanges extérieurs et des exportations de nos produits de la chimie, avec des prix de vente revus à la hausse pour tenir compte de l'augmentation des coûts des matières premières.

Alors messieurs les patrons, arrêtez de pleurer et de vous lamenter !

La FEDECHIMIE CGTFO considère que ce n'est pas aux salariés de payer encore une fois la facture.

Notre délégation a rappelé que l'indice d'inflation glissant (juillet 2007 à juillet 2008), s'élève à 3,6 %, mais l'UIC a répliqué que cette inflation était retombée à 3,2 % à fin août, (quel humour).

Question à se poser : Les prix du caddie de la ménagère auraient-t-ils baissé en un mois ?

Sur un an (au 15 août 2008) : fruits + 18,7 %, alimentation + 4,1 %, gaz +5 %, EDF + 2 %... Tous les salariés qui utilisent leurs véhicules pour aller travailler se rendent bien compte de l'augmentation du prix du transport et de ses conséquences.





C'est pourquoi, FORCE OUVRIERE a renouvelé sa revendication, de la création d'une prime de transport dans la branche. Réponse négative des patrons de la chimie, qui bottent en touche cette demande, en renvoyant les négociations tant au niveau du gouvernement qu'au niveau des entreprises.

Suite aux revendications des Organisations Syndicales, l'UIC a décidé « *exceptionnellement* » de porter la valeur du point UIC de 7,32 à 7,35 euros, applicable au 1^{er} octobre 2008, soit une augmentation de 0,4 % pour une référence de 38H00.

+ 0,4 % au 1^{er} octobre 2008

Équivaut à + 0,1%, pondéré sur toute l'année 2008,

Concrètement + 0,09 % pour les salariés qui sont à 35 h 00

Merci patrons ! ! !

Sur cette proposition définitive des patrons de la chimie, (relevant d'une pure provocation), les 5 organisations syndicales ont convenu de se rencontrer pour élaborer une déclaration unitaire et discuter des suites à donner à ce simulacre.

ORGANE DE LA FEDECHIMIE C.G.T.F.O.

ATOME CAOUTCHOUC CHIMIE PETROLE PLASTIQUES VERRE
60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03
E-Mail : fedechimie_cgfto@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgfto.com>